

Editorial



Ces derniers temps, il est difficile d'ouvrir un journal, internet, d'allumer sa radio ou sa télévision sans entendre des journalistes, des politologues, des politiciens ou d'autres spécialistes s'exprimer sur le fossé séparant les autorités des citoyens. Le mouvement des gilets jaunes en France et ses dérives de violence, mais aussi l'utilisation des réseaux sociaux pour abreuver d'injures telle ou telle personnalité politique interpellent dans une société démocratique. Ceci l'est d'autant plus alors qu'un nombre grandissant de citoyens renonce à faire valoir ses droits dans les urnes et que beaucoup de législatifs et d'exécutifs peinent à recruter.

Parallèlement, l'élection, dans le monde, de chefs d'Etat sur des programmes extrêmes, voire totalitaires, dont les premières mesures consistent à museler l'opposition ou remplacer, au sein de l'administration, toute personne ayant un point de vue différent, constitue un paradoxe dans une société où la liberté individuelle semble prendre le pas sur les enjeux collectifs.

Même en Suisse où le modèle politique permet au peuple d'avoir le dernier mot, cette remise en question a lieu. Elle passe par le débat sur la durée de la présidence au Conseil fédéral, mais également par l'évaluation de la compétence des sept sages à partir de l'analyse très sérieuse du contenu de la photographie officielle ou de leur carte de vœux.

A Val-de-Ruz, point de carte de vœux à décrypter, mais la volonté en 2019 de continuer à entretenir le dialogue et à rencontrer la population au travers des cafés vaudruziens entre autres. Ayant lieu quatre fois par année selon un tournus dans un des villages de la commune, cet espace de dialogue permet à chaque habitant de faire part au Conseil communal de ses remarques, suggestions ou de poser des questions, aucun sujet n'étant tabou.

A vos agendas pour y inscrire les prochaines éditions qui auront lieu le lundi 4 mars, les mercredis 19 juin et 4 septembre ainsi que le jeudi 5 décembre 2019. Le Conseil communal vous y espère nombreux.

Anne Christine Pellissier,
conseillère communale

Votation fédérale

En date du **10 février 2019** se déroulera la prochaine votation fédérale sur l'objet suivant:

- initiative populaire du 21 octobre 2016 «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)».

Les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote sont:

- par correspondance (dépôt de l'enveloppe à La Poste en courrier B jusqu'au mardi précédant la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau postal ou levée de boîte aux lettres);
- par correspondance en déposant l'enveloppe dans les boîtes aux lettres communales. Les villages des Geneveys-sur-Coffrane et de Cernier sont équipés d'une boîte et d'une urne sécurisées, relevées régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- en personne au bureau électoral à Cernier, Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche à 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Pour toute question, le contrôle des habitants renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

«Comment vous faites?»

Afin de favoriser les liens entre l'école et les familles, la prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) se déroulera le **22 janvier 2019 à 20h00** sur le thème suivant: «La place des écrans connectés au sein des familles: comprendre pour mieux s'entendre».

- «Pourquoi les ados sont-ils si accros aux médias sociaux?»;
- «quelle est la personne la plus connectée dans les familles?»;
- «quel cadre fixer pour les usages adolescents des écrans?».

A partir d'une recherche en cours sur les pratiques médiatiques des familles en Suisse romande et de plus de 10 ans de travaux sociologiques sur les usages adolescents des médias sociaux, comprendre les usages des jeunes pour mieux les accompagner.

Animation par Claire Balleys, sociologue et professeure à la Haute école de travail social de Genève, auteure du livre «Grandir entre adolescents. A l'école et sur internet», édition Presses polytechniques et universitaires romandes.

Cette soirée se déroulera au collège de La Fontenelle à Cernier. Pour toute question ou complément d'information, Manuela Roth vous renseigne au 079 561 60 87 ou à manuela.roth@ne.ch.



Soirée cinéma à la salle de spectacles de Fontainemelon le **mercredi 6 février 2019 à 20h00** avec la projection du film «Le Groenland – Ultimes Banquises» en présence de Luc Dénoyer, auteur et Eric Dazin, réalisateur.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne par saison) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur le site internet communal.



En bus pour aller skier

Le Snowbus (ligne 425) dessert les pistes de ski du Crêt-du-Puy et des Bugnens-Savagnières à partir de Neuchâtel **jusqu'au 3 mars 2019**. Il circule les mercredis, samedis, dimanches et tous les jours durant les vacances scolaires, lorsque les remontées mécaniques sont en service.

Le bus passe par la gare de Neuchâtel, La Côtière, Savagnier, Dombresson et donne correspondance à Villiers avec les bus de/vers Cernier et au-delà. Nouveautés: la course dessert également Les Savagnières, permettant ainsi l'accès à la Maison Chasseral, et l'arrêt du Pâquier est désormais signalé par un poteau indicateur.

Les tarifs Onde Verte s'appliquent, y compris avec la reconnaissance des différents types d'abonnements.

Plus de renseignements: www.chasseral-snow.ch ou www.transn.ch/services/snowbus/.

Invitation à la population

La population est cordialement conviée à une séance d'information relative à la modification partielle du plan d'aménagement local (PAL) de Villiers le **mercredi 6 février 2019 à 19h30**, salle «La Bayarda», allée des Peupliers 8 à Dombresson.

L'ordre du jour est le suivant:

1. ouverture de la séance;
2. présentation du projet;
3. questions et remarques du public.

Mesures hivernales

Du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année, afin que les travaux de déneigement puissent être effectués dans de bonnes conditions, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la commune, de 23h00 à 07h00.

Vous trouverez la liste des endroits où vous pouvez stationner vos véhicules de 18h00 à 07h00 sur le site internet communal. L'arrêté détaillé est aussi affiché sur les tableaux officiels situés à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

En cas de non-respect des interdictions de stationnement nocturne, qui entraînerait une impossibilité pour les engins de déneigement de passer, les rues ne seront ni dégagées ni salées et les contrevenants amendés.

Containers privés

Les containers et leur accès déblayés et déneigés sont très appréciés par le prestataire de la Commune, lui permettant ainsi de procéder en temps voulu au ramassage des déchets urbains. A défaut, les containers pourraient ne pas être vidés.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en janvier 2019:

Noces de diamant (60 ans)

- Auderset Nelly et Régis, aux Geneveys-sur-Coffrane.

90 ans

- Welti Claudine, à Cernier.

Mise au concours

Pour le 1^{er} février 2019:

- 1 administrateur adjoint des finances et de la comptabilité (H/F) à 100%.

Pour le 1^{er} mars 2019:

- 1 exploitant (H/F) de réseaux (assainissement des eaux) de 90% à 100%.

Pour la rentrée d'août 2019:

- 2 places d'apprentissage d'employé de commerce (H/F);
- 3 places d'apprentissage d'assistant socio-éducatif (H/F).

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.